



La Lettre du Bureau de Naître et Vivre

Été 2006

EDITORIAL

par Myriam Morinay, Présidente de
l'Association Naître et Vivre

Chers Parents,

En France, on estime que le décès périnatal, qui survient en cours de grossesse, à la naissance ou dans les jours qui suivent, concerne encore 6,4 enfants pour 1.000... Soit 1 enfant par jour.

Vous nous avez connus dans ces circonstances, ou quelqu'un qui vous est cher nous a contacté... et malheureusement, demain encore nous serons sollicités par de tout nouveau parent...

Face à un tel drame, nous qui avons connu cette situation, mettons notre énergie à aider les parents qui traversent cette épreuve, en leur apportant **accompagnement, soutien et informations** par le biais de réunions à thèmes, d'une ligne d'écoute, du site internet, de comptes-rendus et de groupes de soutien, de rencontres... Service gratuit qui, depuis 25 ans remplit une indispensable mission de service public jusque là exclusivement financée grâce à votre générosité.

Si pour certains enfants qui décèdent, nous touchons la limite de la médecine, nous pouvons faire reculer certaines statistiques ; en 10 ans, grâce aux campagnes de prévention initiées par Naître et Vivre, la mort subite du nourrisson a reculé de 75%, nous savons qu'en diffusant largement **les conseils de prévention** nous pouvons encore faire diminuer de moitié les chiffres actuels.

Actuellement **il n'y a plus de recherche en matière de Mort Subite du Nourrisson**, nous souhaiterions relancer la commission scientifique et financer des bourses de recherche sur ce sujet.

Pour cela nous avons besoin de la contribution de chacun, l'année dernière nous n'avons reçu que 250 cotisations pour plus de 1.000 jeunes parents ayant bénéficié d'une manière ou d'une autre de nos actions.

Aidez-nous à les aider !

En soutenant nos actions, en étant à jour de votre cotisation, en participant à la recherche et à la prévention. Chacune de vos cotisations, vos dons, vous l'avez bien compris est transformé en action pour sauver des vies et aider les parents de ces enfants qui n'ont pas eu cette chance.

Encore merci de votre générosité, de votre confiance et de votre fidélité.

En cette période d'été, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un temps de respiration, de repos, de ressourcement dans ce parcours de parent endeuillé, nous vous redisons notre disponibilité, l'association fonctionnera au ralenti mais vous pouvez toujours joindre un parent au 01.47.23.05.08. sur la ligne « écouteur »...

SOMMAIRE

L'éditorial par Myriam Morinay.	1
CA et bureau de l'association nationale issus de l'AG du 20 mai 2006.	1
Le point sur le couchage de bébé	2
Un nouveau DVD pour la prévention...	3
Le conseil d'administration du 17 juin 2006	3
Appel aux bonnes volontés	3
Bulletin d'adhésion et/ou de soutien	4

Nouveau Conseil d'Administration et nouveau Bureau

Lors de l'assemblée générale de notre association qui s'est tenue le 20 mai dernier à Paris, il a été procédé selon nos statuts au renouvellement des membres sortants et des membres démissionnaires du Conseil d'Administration et du Bureau.

Ont été élus au conseil d'administration Elisabeth Briand-Huchet, Myriam Morinay, Stéphanie Ranty, Alain Sabatier, Isabelle Garroux, Isabelle Bagaglia, Nathalie Pereira.

Le nouveau bureau de l'association, élu pour un an par le nouveau CA est composée de

Présidente	Myriam Morinay
Vice-présidente.	Hélène Benard
Trésorier	Jean-Jacques Gausse
Secrétaire	Stéphanie Ranty
Conseiller médical.	Elisabeth Briand-Huchet (<i>pédiatre et responsable du centre de référence A. Beclère à Clamart</i>)
Membres	Marc Lantz Marie-Claude Guillaume

...

Rappel de nos coordonnées

5, rue La Pérouse 75116 PARIS

Ligne secrétariat : 01 47 23 98 22

Ligne "Écouteur" : 01 47 23 05 08

Site Internet : www.naitre-et-vivre.org

Email : contact@naitre-et-vivre.org



Le couchage de bébé

Intervention d'Elisabeth Briand-Huchet Soirée à thème organisée au siège de l'association en décembre 2005

Le couchage de bébé est un sujet épineux et délicat, qui peut raviver la culpabilité, surtout chez les parents qui ont couché ou ont retrouvé leur bébé sur le ventre...Mais on ne peut pas minimiser le rôle du couchage pour épargner les parents, qui seront de toute façon confrontés tôt ou tard à la dure réalité de cette question, avec des explications un peu mensongères, alors qu'on sait maintenant l'importance de ce problème. Grâce aux campagnes d'information sur le couchage, le nombre de MSN a chuté de 75% et 10 ans de recul nous permettent de l'aborder avec plus de sérénité.

Historiquement.

Avant les années 70, les bébés étaient, partout, couchés sur le dos et étaient langés avec les jambes serrées. A partir des années 70, sur la base d'études médicales, aux Etats-Unis puis en Europe, on a proposé un couchage systématique sur le ventre. En effet, les médecins avaient observé, chez les prématurés, que la position ventrale permettait une meilleure ventilation et ils ont (trop vite) extrapolé les résultats aux bébés nés à terme, sans faire d'études complémentaires. D'autre part, le reflux gastro-œsophagien (RGO) étant alors mieux connu comme source de diverses pathologies dont les malaises, on s'est posé la question d'un lien avec la MSN. Le traitement du RGO était alors la position ventrale en pente, et donc, on a généralisé les consignes de couchage. Il y a alors eu une forte augmentation du nombre de MSN entre 1975 et 1985. Dans les années 83-85, quelques pédiatres ont posé la question d'un lien possible entre la position ventrale et cette augmentation, d'autant que parmi les enfants décédés de MSN, 80% étaient couchés sur le ventre.

Premières communications sur ce thème à l'Académie de médecine en 83-85. Une publication allemande a suffi pour qu'en 1987, la Hollande fasse une campagne pour revenir en position dorsale. En 1992, une méta-analyse américaine a été publiée, reprenant 20 études statistiques provenant de pays et de continents différents. Les résultats montraient que partout la position ventrale était associée à un plus fort risque de MSN. Après cette certitude statistique, des travaux de recherche physiopathologique ont permis de prouver la relation de cause à effet, en démontrant les principaux mécanismes du danger de la position ventrale : enfouissement, hyperthermie et confinement.

Les associations ont eu un rôle important pour faire pression et obtenir une implication des pouvoirs publics. La préparation de la conférence de presse de 1994 a un peu poussé les instances de pédiatrie à se positionner. Il a été difficile de reconnaître une erreur qui avait duré 15 ans, et de diffuser les nouvelles recommandations. Pour certains parents, il a été difficile de s'y retrouver : un moment, on dit quelque chose, puis on dit l'inverse. Les médecins ont pu être décrédibilisés, et les conseils plus ou moins suivis. Actuellement encore, les consignes de couchage sont données aux nouveaux parents, mais les avis des générations précédentes interfèrent souvent, quand ce ne n'est pas celui des professionnels! Les chiffres de MSN ont néanmoins chuté au fur et à mesure de la diffusion des conseils. La diminution est certaine, même si les données statistiques sont parfois compliquées à analyser.

Enfouissement et Confinement.

Un bébé couché sur le ventre peut ramper, d'autant mieux qu'il n'est plus langé. Il risque alors de s'enfouir dans sa literie. Les accidents de literie représentaient autrefois 15% des MSN : l'enfant était enfoui, avait basculé, etc. Mais on aurait dû parler de mort accidentelle plutôt que de MSN. Un bébé sur le dos ne peut pas beaucoup se déplacer, ça devient un danger à partir

du moment où il est capable de se retourner (vers 4 mois en général).

Le confinement peut survenir quand le bébé est couché sur un support trop mou. Quand le bébé est sur le ventre, la tête sur le côté, il tourne sa tête en dormant, mais quelquefois, il s'arrête, le nez face au matelas. Si le support est mou, le poids de sa tête creuse une petite cuvette dans laquelle il inspire en permanence l'air qu'il vient d'expirer. Ce phénomène aboutit très vite à un manque d'oxygène dans le sang, avec excès de gaz carbonique : hypoxie-hypercapnie. En principe, nous sommes alors protégés par le déclenchement d'un « réflexe d'éveil » qui nous pousse à changer de position et à mieux ventiler. Mais un bébé incomplètement mature ou un bébé fragilisé par un début d'infection virale ou par une autre maladie peut ne pas déclencher ce réflexe et se laisser piéger. Le sang, puis le cerveau et le muscle cardiaque manquent alors d'oxygène, ce qui mène au coma et à l'arrêt cardiaque. Le confinement n'est pas possible sur le dos puisque le visage de l'enfant reste à l'air libre.

Les cas de mort subite ont diminué de 75% grâce aux consignes de couchage en position dorsale. La position sur le côté est particulièrement instable car l'enfant risque de basculer sur le ventre. Ce résultat est aussi une preuve que le rôle de la position ventrale ne se résume pas aux accidents d'enfouissement, mais qu'elle est en cause comme cofacteur dans beaucoup d'autres décès.

Matériel.

Il ne faut pas utiliser de couettes ou d'oreillers,...mais les vendeurs continuent à en vendre! Il n'y a pas encore de recommandations officielles, mais ça ne ferait de toute façon pas office de loi. Certains commerçants proposent à la vente, différents objets en évoquant la sécurité : cales-bébé en tout genre, coussins anti-tête plate qui peuvent même être dangereux en cas de retournement. De plus, l'aplatissement du crâne, souvent présent dès la naissance n'est pas grave car, dans la majorité des cas, cela se remodèle en grandissant. De petits conseils simples peuvent aider, favoriser les changements de point d'appui du crâne en modifiant la position d'un mobile, de la lumière... jouer sur le ventre, en présence d'un adulte, sur un tapis d'éveil par exemple, sans recourir à des coussins dangereux ou à une contention inconfortable. Une nouvelle mode!

Quelques fois, le bébé dort dans le lit des parents, on sait que c'est le cas dans au moins 10% des MSN. Ce chiffre est sûrement sous-estimé car ce n'est pas toujours demandé et pas toujours dit par les parents (culpabilité). Certains professionnels préconisent néanmoins le couchage du bébé dans le lit des parents, sous prétexte de favoriser la proximité et l'allaitement, au mépris des risques qui doivent être expliqués.

Hyperthermie.

Pour un bébé, les moyens de se libérer de la chaleur superflue, en cas de fièvre ou d'environnement surchauffé sont limités aux échanges thermiques par la surface de peau qui est à l'air libre et par la respiration. Sur le ventre, quand il a la tête sur le côté, la moitié du visage est en contact avec le drap, ce qui diminue d'autant sa capacité de lutter contre la chaleur.

Par contre, sur le dos, il a toujours le visage à l'air libre, ce qui lui permet alors de mieux libérer sa chaleur. Un enfant peut dormir dans une pièce assez fraîche (18-20°C) car il est beaucoup plus capable de faire face à une fraîcheur environnante qu'à une température trop élevée. Et lorsque l'enfant présente de la fièvre, il est nécessaire de le découvrir.



Tabagisme passif.

Le tabagisme passif altère pendant la vie intra-utérine, et ensuite, le développement de certaines zones cérébrales, notamment celles du contrôle respiratoire, ce qui peut entraîner des difficultés pour déclencher un réflexe d'éveil. De plus, l'irritation des voies respiratoires prédispose ces enfants aux infections respiratoires.

Ainsi, le rôle de la position et de l'environnement de couchage dans la prévention de la MSN est primordial. C'est un objectif prioritaire tant que ces habitudes de puériculture ne seront pas définitivement intégrées dans la société, par les familles et par les professionnels de la santé et de la petite enfance.

Compte-rendu rédigé par Lucile Patois

*Médecin conseil de l'association nationale, Responsable du centre de référence régional MSN à l'hôpital Antoine Béclère, 92140 Clamart.

~ ~ ~

Nouveauté sur le site Internet



Visitez notre nouvelle boutique en ligne et découvrez notre catalogue de produits cadeaux et bien-être en partenariat avec BootikEtiK.com

Chacun de vos achats constituera un **soutien financier** pour notre association. Alors pour vos cadeaux, pensez à nous !
www.naitre-et-vivre.org

~ ~ ~

Un DVD pour la prévention

La délégation de Dunkerque déjà à l'origine d'une cassette vidéo reprenant les conseils de prévention, récidive avec la sortie d'un DVD "**Comment coucher Bébé ?**"



Le Dvd est constitué d'un film en français et d'un diaporama reprenant les conseils en **français, allemand, anglais, arabe, espagnol et néerlandais...**

Se renseigner à l'association si vous souhaitez en disposer pour vous-mêmes ou votre entourage, ou pour les professionnels que vous côtoyez.

Compte rendu du CA du 17 juin 2006

Le Conseil d'Administration de l'association nationale s'est réuni le samedi 17 juin 2006 au siège de l'association.

Ont été proposés au vote différents points à l'ordre du jour

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :

Election de M. Jean-Jacques Gausse au poste de trésorier

AIDE A LA RECHERCHE :

Affectation d'une somme de 1500€ allouée pour mener à bien un projet de recherche clinique par le Dr Patural du CHU de St Etienne concernant le « suivi à long terme de la variabilité du rythme cardiaque d'une population de prématurés, en comparaison avec une population d'enfants nés à terme »

PREVENTION

Affectation d'un budget de 25.000€ HT pour l'édition d'un supplément spécial "Prévention de la mort subite du nourrisson" du magazine PHMag, destiné à une libre diffusion au public dans les pharmacies et/ou cabinet de pédiatres.

Décision d'une remise gracieuse du DVD à tout souscripteur à un bon soutien à N&V de plus de 5€

ACCOMPAGNEMENT

Vote d'une motion, destinée à être communiquée au Groupe de Travail de la Haute Autorité de Santé qui élabore les Recommandations de Pratiques Professionnelles sur la « prise en charge en cas de mort inattendue d'un nourrisson »

Vote d'une décision de proposition de formation pour les adhérents N&V, à l'accueil et à l'écoute les jeudi et vendredi 21 et 22 septembre 2006 à Paris par le Centre François Xavier Bagnoud.

APPEL AUX BONNES VOLONTES

A Paris et partout en France, nous manquons encore de bénévoles pour nous aider à faire vivre l'association et à développer nos actions tant de prévention que d'accompagnement.

Si vous souhaitez "faire quelque chose", même modestement, et être au service de nos objectifs.

N'HESITEZ PAS, CONTACTEZ NOUS
nous serions heureux de vous accueillir parmi nous !



ADHERER - REGLER SA COTISATION POURQUOI ?

Par ce geste associatif élémentaire, les parents, vous, soutenez les actions de votre association nationale sans qui rien n'est possible. Rappelons que l'association nationale "NAITRE ET VIVRE" a été créée pour mener à bien les actions difficiles à réaliser à l'échelon local :

- campagne de prévention,
- représentation auprès des pouvoirs publics,
- organisation de forums.

Mais elle assure également une permanence téléphonique et par courrier (envois de documentation, de dépliants et affiches...)

En réglant votre cotisation, vous manifestez votre cohérence en contribuant à la réalisation des programmes nationaux, décidés par vos représentants de délégations lors de Conseil d'administration.

C'est le minimum indispensable pour assurer les services de base que "NAITRE ET VIVRE" rend ou a rendu au quotidien à beaucoup d'entre nous.

Régler sa cotisation : un joli geste de solidarité et d'espoir...



BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE SOUTIEN (à découper ou copier)

Je soussigné(e)

M. Mme Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

désire devenir membre de l'association NAÎTRE ET VIVRE pour l'année en cours en réglant la **cotisation annuelle de 15€**

désire apporter un soutien financier à l'association NAÎTRE ET VIVRE pour un montant de
 10 EUROS **15 EUROS** **25 EUROS** **30 EUROS** Autre montant :EUROS

désire recevoir un reçu fiscal OUI NON

aimerais être informé(e) régulièrement par l'Association Naître et Vivre et uniquement par elle. En cochant cette case je vous autorise à utiliser mon adresse de courriel ci-dessous.

Adresse courriel (email) :

Date :

Signature :

Règlement par chèque à l'ordre de "Naître et Vivre" **5, rue La Pérouse 75116 PARIS** ou auprès de votre délégué régional

Déduction fiscale

Pour les particuliers imposés en France, 66% de votre adhésion et de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Au-delà de ce plafond, report possible sur les 5 années suivantes.

Pour les entreprises imposées en France, 60% de votre adhésion sont déductibles de votre impôt (impôt société ou impôt sur le revenu) dans la limite de 5% de votre chiffre d'affaires. Au-delà de ce plafond ou en cas d'exercice déficitaire, report possible sur les 5 exercices suivants.

